



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**PHILLYMASTIC TG-7B PASTE HARDENER**  
 Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit PHILLYMASTIC TG-7B PASTE HARDENER

Numéro du produit Y0014

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Durcisseur.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur**

ITW Performance Polymers  
 Bay 150  
 Shannon Industrial Estate  
 Co. Clare  
 Ireland  
 V14 DF82  
 353(61)771500  
 353(61)471285  
 mail@itwpp.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (CE N° 1272/2008)**

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Pictogramme de danger**



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## PHILLYMASTIC TG-7B PASTE HARDENER

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
<b>Contient</b>	TRIÉTHYLÈNETÉTAMINE, Terpeneol, p-mentha-1,4(8)-diene
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p>

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>SILICA SAND</b>	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 14808-60-7	Numéro CE: 238-878-4
<b>Classification</b>	
Non Classé	
<b>TRIÉTHYLÈNETÉTAMINE</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 112-24-3	Numéro CE: 203-950-6
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487919-13-0000
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Corr. 1B - H314	
Eye Dam. 1 - H318	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 3 - H412	

## PHILLYMASTIC TG-7B PASTE HARDENER

<b>Terpineol</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 8000-41-7	Numéro CE: 232-268-1
<b>Classification</b>	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>p-mentha-1,4(8)-diene</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 586-62-9	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1
<b>Classification</b>	
Skin Sens. 1B - H317	
Asp. Tox. 1 - H304	
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 1 - H410	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin en consultation. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec les yeux.
<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
-----------------------------	--

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
---------------------------------------	--

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.
-----------------------------	---

#### 5.3. Conseils aux pompiers

## PHILLYMASTIC TG-7B PASTE HARDENER

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Étiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Ce produit doit être conservé dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 15°C et 25°C. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement. Conserver le récipient bien fermé. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### SILICA SAND

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 0.3 mg/m<sup>3</sup> Resp Dust, HK  
WEL = Workplace Exposure Limit.

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

## PHILLYMASTIC TG-7B PASTE HARDENER

### TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE (CAS: 112-24-3)

**DNEL**

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 5380 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.57 mg/kg p.c. /jour

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc ou plastique. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail quotidiennement en quittant le poste de travail.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Caractéristique.
pH	pH (solution concentrée): 7 @ 25 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	204°C @
Point d'éclair	118°C

## PHILLYMASTIC TG-7B PASTE HARDENER

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité** Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.0 Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 3.6

**Densité relative** 1.6 @ 20 °C°C

**Solubilité(s)** Miscible à l'eau.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Oxydants puissants.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Non disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Eviter le contact avec des oxydants. Nitrous acid and other nitrosating agents.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Un feu ou une haute température créé : Oxydes d'azote (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - cutanée

**ETA cutanée (mg/kg)** 4 464,29

**Contact cutané** Corrosif. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Contact oculaire** Ce produit est sévèrement corrosif. Des premiers soins immédiats sont impératifs.

**Dangers chroniques et aigus pour la santé** Peut provoquer le cancer. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère. Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. Peut provoquer des lésions aux reins et/ou au foie. Système respiratoire, poumons

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Eviter ou réduire toute possibilité de contamination environnementale.

### 12.1. Toxicité

## PHILLYMASTIC TG-7B PASTE HARDENER

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** AVOID subsoil penetration.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Classe déchet** 08 04 99

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 1760

**N° ONU (IMDG)** 1760

**N° ONU (ICAO)** 1760

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition (ADR/RID)** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE)

**Nom d'expédition (IMDG)** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE)

**Nom d'expédition (ICAO)** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE)

**Nom d'expédition (ADN)** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** 8

**Etiquette ADR/RID** 8

**Classe IMDG** 8

**Classe/division ICAO** 8

## PHILLYMASTIC TG-7B PASTE HARDENER

### Étiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-B

Code de consignes d'intervention d'urgence 2X

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 80

Code de restriction en tunnels (E)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 06/04/2018

Révision 11

Remplace la date 13/02/2018



## PHILLYMASTIC TG-7B PASTE HARDENER

<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	<p>H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p> <p>H312 Nocif par contact cutané.</p> <p>H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318 Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
---	---

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.